



Issue #4: The Disposition of Ministerial Papers

Terry EASTWOOD

RÉSUMÉ

L'auteur aborde le problème de la disposition des documents créés par des hommes publics durant leur mandat. Après avoir discuté brièvement de la dimension politique de la question au moyen d'exemples canadiens, il élabore sur les aspects plus proprement constitutionnel, légal, administratif et archivistique. Il conclut que les pratiques canadiennes en cette matière n'assurent aucunement la préservation de ce qu'il considère comme un type très important d'archives administratives gouvernementales.

ABSTRACT

The author tackles the problem of the disposal of documents created by public officials during their mandates. Using Canadian examples, the author briefly describes the political dimension of the issue. He then proceeds to elaborate more constitutional, legal, administrative, and archival dimensions. He concludes that Canadian practices on this question do not ensure the conservation of what he considers to be a very important type of government administrative archives.